

REPUBLIQUE FRANCAISE
 Arrondissement du HAVRE
 Canton de Valmont
MAIRIE DE VALMONT

DELIB.005/2011

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 18/02/2011
 Date de Publication : 11/03/2011
 Nbre de Conseillers
 En exercice : 15
 Présents : 13
 Votants : 15

REÇU, le :
 14 MAR. 2011
 A LA SOUS-PREFECTURE
 DU HAVRE

**CIMETIERE – INHUMATIONS
 TARIFS APPLICABLES A/C DU 1^{er} JANVIER 2012**

L'an deux mil onze, le trois mars à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 18 février 2011 se sont réunis en Mairie de Valmont, sous la présidence de Mr Gérard LESUEUR, Maire.

Etaient présents : MM. LESUEUR, LANOE, CHEMIN, FIOLETT, LEMONNIER, SAUTREUIL, SOUDRY, NAVARRE, DELAHAYE, COULOMBEL, RICARD C., DEHAIS, LAMBERT

Absents excusés : M. J-CI. AUVRAY qui a donné procuration à M. LANOE
 M. R. MARECAL qui a donné procuration à M. LESUEUR

M. Pierre FIOLETT est nommé secrétaire de séance

Après examen des propositions de revalorisation de tarifs

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité ADOPTE les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2012

CONCESSIONS AU COLUMBARIUM		
Concessions de 15 ANS		
Valmontais**	300.00€	** Etant désignés Valmontais les résidents de la commune, les personnes inscrites sur la liste électorale et/ou au rôle d'imposition
Personnes résidant hors Valmont	450.00€	
Concessions de 30 ANS		
Valmontais**	490.00€	« « « «
Personnes résidant hors Valmont	750.00€	
Case de Columbarium		
Plaque de recouvrement	165.00€	

CONCESSIONS DE TERRAIN		
Concessions de 30 ANS		
Valmontais **	215.00€	** Etant désignés Valmontais les résidents de la commune, les personnes inscrites sur la liste électorale et/ou au rôle d'imposition
Personnes résidant hors Valmont	325.00€	
Concessions de 50 ANS		
Valmontais **	390.00€	« « « «
Personnes résidant hors Valmont	590.00€	
Vacation funéraire (selon liste ministérielle)	20.00€	

Pour copie conforme,
 Fait à Valmont, le 8 MARS 2011
 Le Maire,
 Gérard LESUEUR

